

ChlorExpo. Étude affinée de l'exposition alimentaire de la population des Antilles au chlordécone. Avis de l'Anses. Rapport d'expertise collective

Alimentation et Agriculture Santé-Environnement

Mots clés

pesticides pollution

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a été saisie en janvier 2021 par la Direction Générale de la Santé pour la réalisation de l'étude ChlorExpo, étude affinée de l'exposition alimentaire de la population des Antilles au chlordécone, pesticide utilisé dans les bananeraies en Guadeloupe et en Martinique jusqu'en 1993 où il a été interdit – du fait de sa toxicité – mais persistant encore dans l'environnement aujourd'hui. Sont pris en compte dans l'étude l'effet de la préparation et de la cuisson des aliments. Le présent document rassemble l'avis de l'Anses, qui résume les résultats des travaux réalisés en réponse à cette saisine, et le rapport d'expertise collective, qui détaille l'étude et ses résultats.

Les principaux éléments à retenir sont synthétisés dans [l'article qui présente cette étude](#), sur le site internet de l'Anses.

Pour citer cette étude :

ChlorExpo. Étude affinée de l'exposition alimentaire de la population des Antilles au chlordécone. Avis de l'Anses. Rapport d'expertise collective, Anses, 2026-06, 194 p.

Mise à jour de cette page :
29/10/2026

[Ressources pour comprendre et transmettre](#)

Format :
[Étude \(rapport / thèse ...\)](#)

Année :
2026

Editeur :
Anses

Consulter l'étude

<https://www.anses.fr/system/files/CHLOREXPO-2020-SA-0065-RA.pdf>